

C'est nous !

Sénoüllac

La lettre d'information des Sénoüllacois



Trimestrielle
Mars 2024
N°10



L'EDITO

L'hiver dans le Tarn s'achève. Bien que particulièrement pluvieux (mais pas assez pour rétablir le niveau haut de nos nappes phréatiques), il aura également été spécialement doux, venant confirmer les records de chaleur qui se succèdent mois après mois, année après année. **Après un automne record en termes de douceur, l'hiver 2023-2024 se classe au 3e rang des hivers les plus chauds jamais mesurés en France** selon MétéoFrance qui indique par ailleurs que 9 des 10 années les plus chaudes dans notre pays depuis le début du XXe siècle sont postérieures à 2010, dont 3 postérieures à 2020.

Contrairement à d'autres régions de France et du monde, nous restons épargnés pour l'instant des grandes catastrophes climatiques. Jusqu'à quand ?

La compréhension des enjeux climatiques est à l'origine de tout déclic et de toute action, individuelle comme collective. C'est dans ce sens que **l'atelier de "La Fresque du Climat" vous est proposé** (lire encart à droite). J'ai moi-même participé à cet atelier ludique, convivial et très instructif. **Je vous le recommande sincèrement. Inscrivez-vous !**

A Sénoüllac, le printemps est là. Nos jonquilles et nos cerisiers sont en fleurs. C'est aussi la saison pour les municipalités de voter les budgets, avec ses dépenses et ses recettes, ses prévisionnels, ses réalisés. **Pour 2023 nous contenons nos charges et maintenons un résultat stable qui nous permet de conserver la programmation de nos investissements relativement importants en 2024.** Nous ne devrions pas augmenter nos taux communaux d'imposition, mais cela n'empêchera pas les bases des valeurs locatives d'augmenter de 3.9% et donc aussi la taxe sur les ordures ménagères.

Pour finir, à l'heure où les médias se nourrissent des polémiques **je partage tout mon optimisme à avancer ensemble** malgré la morosité ambiante. La mobilisation que nous venons de vivre en janvier pour sauver l'une de nos 4 classes est encore un bel exemple de cohésion et de solidarité pour une cause commune.

Ensemble nous sommes décidément plus forts, plus résilients. Si je vous parle de cela, c'est que je reste persuadé que nos futurs investissements (lieux de vie, café associatif, espace culturel, MAM, maison inclusive, etc.) renforceront nos liens et notre communauté. Je vous souhaite un bon printemps.

Bernard FERRET

Ici on agit !

17 Participer à un atelier de la "Fresque du Climat" !

La Fresque du Climat arrive à Sénoüllac. Depuis 2021, elle est devenue l'**outil référence pour permettre aux individus et organisations de s'approprier le défi du changement climatique.** Déjà plus de 1 500 000 personnes ont participé à un atelier Fresque du Climat !

En 3 heures, l'atelier collaboratif « la Fresque du Climat » permet de comprendre l'essentiel des enjeux climatiques **pour passer à l'action.**

A partir de 15 ans, la Fresque du Climat permet **aux novices comme aux experts** de découvrir ou approfondir leur connaissance de ce sujet

Ludique et convivial, l'atelier fait appel à la créativité et à l'intelligence collective du groupe pour reconstituer les liens de cause à effet du dérèglement climatique.

Inscrivez-vous et participez **GRATUITEMENT** en famille ou entre ami.e.s **en flachant ce QR code :**



ou contactez-nous
accueilmairie@senouillac.fr

LA FRESQUE DU CL!MAT



Terrasse extérieure du café associatif



Accès PMR, nouveau parvis, WC publics.

Café asso et espace multiculturel, végétalisation



Nouvel office pour la salle des fêtes, local OM, végétalisation



UN PROJET GLOBAL ET AMBITIEUX POUR TOUS LES SÉNOUILLACOIS

En mai 2022, nous vous présentons les premières projections de la transformation du secteur de la salle des fêtes pour traiter plusieurs **besoins exprimés par les sénoullacois** et auxquels la Municipalité a entrepris de répondre, avec la participation des associations :

- Concevoir une **"cuisine" de la salle des fêtes plus accessible et plus pratique**, pour les usagers, les traiteurs et nos associations,
- Créer un **espace multiculturel intermédiaire** pour organiser des expositions et offrir aux associations un lieu de retrouvailles, plus intime ainsi que des rangements dédiés,
- Faire sortir de terre un nouveau lieu de vie pour rendre possible le développement d'un **café associatif au coeur de notre village** et ainsi renforcer nos liens en proposant des services inédits et complémentaires d'animations, de restauration, et d'accès à la culture et à l'entraide,
- Aménager de **nouveaux WC publics proches du parc** et du city-stade,
- Repenser l'accès à la salle des fêtes et à la Mairie pour les **Personnes à Mobilité Réduite**,
- Végétaliser** et désimperméabiliser ce secteur très "goudronné" et récupérer les eaux pluviales

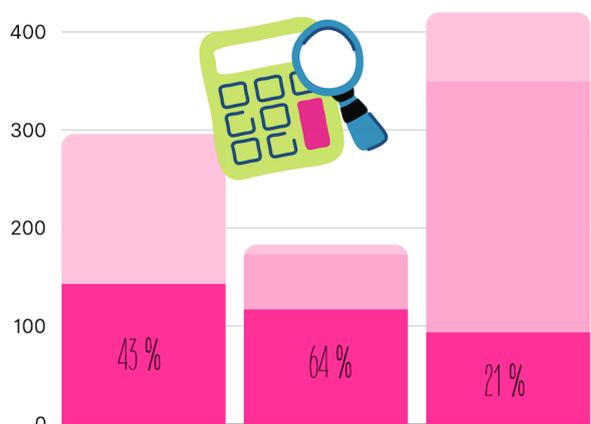
Les nombreuses études nécessaires et l'impact de l'inflation ont freiné l'avancée de ce projet. Parce que **la maîtrise des finances de la commune est essentielle**, la recherche optimale des subventions auprès de l'état, du département, de la région et même de l'Europe, aura également retardé la concrétisation de l'ensemble que **nous souhaitons inaugurer en 2025 !**



PARLONS BUDGET !

- Reste à financer par la commune - emprunt (K€)
- Subventions acquises (K€)
- Subventions en cours d'instruction (K€)

% = part du reste à financer



Accès PMR + WC publics + végétalisation + VRD+
Nouvelle "cuisine" de la salle des fêtes
Nouveau lieu de vie + espace multiculturel



GÉRER POUR DEMAIN



CONCERTATION PUBLIQUE : La loi APER du 10 mars 2023 pour **accélérer la production des énergies renouvelables** permet aux communes de définir des **zones** pour développer un ou plusieurs types d'énergies renouvelables. Retrouvez en Mairie et sur son site web le détail des zonages proposés par la municipalité. **Donnez votre avis** du 16 mars au 7 avril sur les zones d'accélération des énergies renouvelables identifiées à Sénouillac et **participez en remplissant un formulaire papier disponible à la mairie** aux jours et heures d'ouverture.

FERMETURE DE CLASSE ÉVITÉE

La fin du mois de janvier aura été agitée à Sénouillac. L'annonce de la future carte scolaire est venue confirmer le **risque majeur, pour notre école, de la fermeture d'une des 4 classes** pour la rentrée 2024. Rapidement mobilisés, parents d'élèves, élus, enseignants et villageois ont permis d'inverser la tendance : manifestation, pétition (plus de 700 signatures !), prospection des arrivants et des assistantes maternelles pour identifier de nouvelles inscriptions, expressions dans la presse, escalade auprès de nos députés et sénateurs, rencontre avec les décideurs de l'Education Nationale... **Grâce à cette mobilisation incroyable**, nous voilà libérés d'un poids : **il y aura bien 4 classes l'année prochaine dans notre école.**

Néanmoins, cette situation pourrait-elle se reproduire ? Inéluctablement, les enfants grandissent et sont voués à quitter l'école. Il nous faut donc chaque année de nouveaux entrants, mais la pyramide des âges est implacable et les familles ne font pas des bébés toute leur vie. Aussi, **pour inciter de jeunes couples à venir dynamiser notre commune** et, parce qu'ils s'y sentiront bien, feront des projets, **la municipalité travaille depuis plusieurs années sur divers programmes** : réhabilitation du centre-bourg pour plus d'attractivité, investissements dans l'habitat locatif, création d'une maison partagée et d'une maison d'assistantes maternelles (MAM)...

Et vous, vous avez des enfants qui pourraient venir à l'école ? Vous connaissez de nouveaux voisins qui ont des enfants ? Sachez que **les enseignantes et la Mairie peuvent enregistrer les nouvelles inscriptions tout au long de l'année.** Le plus tôt possible sera toujours le mieux !



nouveau

@SENOUILLAC



VIVRE ENSEMBLE



Bon à savoir !

Les poubelles/conteneurs doivent être sortis les veilles de collectes et **doivent être rentrés le jour même après le passage du camion.** Si c'est une obligation (une amende de 750€ est même prévue pour cela) c'est surtout du bon sens permettant de conserver pour tous un beau cadre de vie.

FIERS D'ÊTRE SÉNOUILLACOIS

Lors de la cérémonie des vœux de janvier, une très belle vidéo réalisée par Alexandre Théron @alexandre.atvideo, nous rend fiers d'être sénouillacois en présentant notre village et surtout **les bonnes énergies que nous partageons à l'occasion des nombreuses manifestations**, sur une année durant. Venez découvrir cette vidéo sur le site internet de la Mairie, mais également sur notre compte Facebook **et désormais Instagram !**

Le chiffre du mois

60 ans !

Notre maison commune au charme désuet et à l'architecture typique (et "grandiose") des années 60, réunit aujourd'hui le Bureau de Poste Communal, la salle des mariages et du Conseil Municipal, et bien sûr l'accueil Mairie et les bureaux de nos secrétaires et élus. Dessinée par l'architecte M. Marty et **inaugurée le 24 mai 1964** sous le majorat de Eloi Buffel, elle proposait même en son temps le service de bains-douches. Réagencée, modernisée au fil des époques, **c'est l'année anniversaire de ses 60 ans que le secteur de la mairie, son parvis et ses abords vont se transformer** pour accueillir de nouveaux lieux de vie et ainsi animer et renforcer le lien social dont nous avons tous besoin. Il convient sans nul doute de regarder notre mairie et son histoire sous un œil bienveillant.



Carte postale estimation fin des années 60

“ Vous trouverez l'indice du point n°1
près d'une plaque de marbre qui a 60 ans.
Attention aux heures d'ouvertures ; -) ”

VOS ASSOS

L'interview

Les Ami.e.s

du Talus

C'est Nous

Sénoüllac :

Comment est née
votre association ?

Céline et Dominique:

A la suite du débat
citoyen qui s'est tenu

à Sénoüllac en 2019, nous avons voulu
rassembler les forces vives qui étaient
présentes en créant une association qui
pourrait porter les idées lancées à ce
moment-là pour apporter une dynamique
nouvelle au village.

CNS : Une idée forte, c'était la création d'un
café associatif ?

LADT : Café associatif et culturel ! Je dirais
même intergénérationnel, puisque l'objectif
est d'offrir un lieu d'échange, de créativité et
de solidarité. En fait un lieu de rencontre qui
s'offrirait à tous les senouillacois.e.s.

CNS : Et ce projet devient concret ?

LADT : La mairie nous a d'ors et déjà
demandé d'imaginer le fonctionnement d'un
tel café. On y travaille depuis 2 ans. Il faut
mobiliser les personnes qui pourraient s'en
occuper, travailler à la programmation
d'activités possibles, chercher des sources de
financement, communiquer... Il y a du pain sur
la planche !

CNS : Un rendez-vous à noter ?

LADT : On souhaite très prochainement
rassembler tous les acteurs de la vie du
village, la population et toutes les bonnes
volontés, pour partager des idées et
continuer de co-construire ce projet. Nous
comptons sur toutes et tous.

Contact : lesamisdu Talus@laposte.net

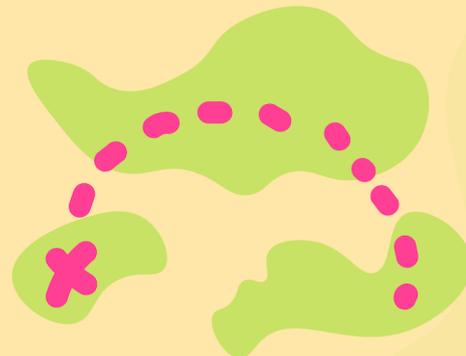


Nouveau jeu :

LA CHASSE AUX TRÉSORS

Cette "chasse aux trésors" a
pour objectif de **promouvoir
ludiquement notre territoire**,
en vous le faisant parcourir et
découvrir, lui et son petit
patrimoine (parfois caché), qui
en fait sa richesse.

Dans chacune des 4 lettres d'information de 2024 nous vous invitons à
une petite enquête (plus ou moins tarabiscotée) dont la résolution vous
amènera à repérer quelque chose de particulier. En "croisant" vos 4 "points
d'intérêt", vous finirez peut-être par **découvrir en décembre le "trésor" de
Sénoüllac !**



Agenda

Mars

le 30 mars : **Vernissage** de l'exposition du peintre Marc Kopil à l'église
de Mauriac à 15h30. Exposition jusqu'au 1er avril inclus

Avril

le 1er : **Omelette de Pâques** organisée par l'Association de Sauvegarde
de l'Eglise de Mauriac - Réservation au 06 75 27 63 64 / 06 72 20 65 08
le 09 : Conseil Municipal à la Mairie à 20h15

Mai

le 05 : **Vide grenier** organisé par le Comité Sénoüllacois
le 14 : Conseil Municipal à la Mairie à 20h15
le 25 mai, 1er et 8 juin : **Aubades** organisées par le Comité Sénoüllacois

Juin

le 1er : **Apero concert** organisé par l'AP, à partir de 19h
le 11 : Conseil Municipal à la Mairie à 20h15
les 21 et 22 : **Les fêtes du village**, organisées par le Comité Sénoüllacois
du 21 au 23 : Les journées du Patrimoine de Pays et des Moulins à Mauriac

Retrouver
toutes les infos pratiques
sur votre commune et **ses
associations**, ainsi que les
**procès-verbaux des
Conseils Municipaux**,
délibérations et arrêtés
directement en Mairie et sur
le site internet.



On reste en contact !



flashez-moi !



Suivez-nous
senouillac.fr



Mairie
7 av des Vignes
81 600 SENOULLAC
accueilmairie@senouillac.fr
05 63 41 71 98

Horaires d'ouverture
Lundi, mercredi et vendredi : 13h30 - 17h
Mardi, jeudi et samedi : 8h30 - 12h



Inscrivez-vous !

